



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 29 juin 2023

N° 21 Attribution de subventions relatives aux commissions coup de
pouce et bourse au permis

Membres composant le Conseil Municipal	49
Membres en exercice	49
Membres présents	41
Membres excusés et représentés	7
Membre absent non représenté	1
Pour	48
Contre	0
Abstention	0
Ne prend pas part au vote	0

Télétransmission Préfecture

Nomenclature : 7.5

Numéro : 094-219400686-20230629-
lmc1380-DE-1-1

Date réception : 4 juillet 2023

Le 29 juin 2023 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, au nombre de 41, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 23 juin 2023.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, Carole DRAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Etaient présents:

M. Sylvain BERRIOS Maire

Mme Carole DRAI, M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Laurence COULON, M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, M. Julien KOCHER, Mme Dominique SOULIS, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoint

M. Jean-Marc BRETON, Mme Pascale MOORTGAT, M. Adrien CAILLEREZ, Mme Jacqueline VISCARDI, M. Pierre GUILLARD, Mme Marion COHEN SKALLI, M. Bruno BISMUTH, Mme Nadia LECUYER, M. Gilles CHERIER, Mme Peggy D'HAHIER, M. Aurélien PREVOT, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, Mme Achraf ATALLAH, Mme Anne-France LAVIROTTE, M. Loïc KERMAGORET, Mme Jacqueline LAVAL, M. Bernard VERNEAU, Mme Florentine RAFFARD, M. Claude SOUSSY, M. Pierre FERRERO, Mme Dominique BLÉHAUT, M. Henri PETTENI, Mme Charlotte MARTIN, Mme Céline VERCELLONI, M. Vincent PUIG, M. Fabrice CAPRANI, Mme Nadia GRONDIN, Mme Héliène FEO, M. Matthieu FERNANDEZ, M. Frédéric LOURADOUR, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés et représentés:

Mme Héliène LERAITRE qui a donné pouvoir à Mme Agnès CARPENTIER, M. Cédric LAUNAY qui a donné pouvoir à M. Pierre-Michel DELECROIX, M. Marc COHEN qui a donné pouvoir à M. Philippe CIPRIANO, Mme Sandra HOSSEINI qui a donné pouvoir à Mme Dominique SOULIS, Mme Lydia DE LISE qui a donné pouvoir à M. Fabrice CAPRANI, M. Téo FAURE qui a donné pouvoir à Mme Céline VERCELLONI, Mme Déborah WARGON qui a donné pouvoir à M. Matthieu FERNANDEZ.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Était absent non représenté :

M. Laurent DUBOIS.

N° 21

OBJET : Attribution de subventions relatives aux commissions coup de pouce et bourse au permis

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 1er octobre 2020 portant approbation de la composition et de la désignation des membres de la commission «Coup de Pouce » et «Bourse au permis»,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 8 avril 2021 approuvant le règlement établi pour l'organisation du Service Jeunesse,

VU la délibération du 30 juin 2021 modifiant le règlement de la Bourse au permis et du contrat de prestations avec les auto-écoles,

VU la délibération du 30 juin 2021 modifiant le règlement de la commission «Coup de Pouce»,

VU la proposition de la commission «Coup de Pouce et Bourse au Permis» réunie 12 mai 2023,

VU l'avis de la Commission Affaires scolaires, animations, culture, sports, relations internationales, mémoire et monde combattant en date du 19 juin 2023,

CONSIDERANT que le Service Jeunesse a mis en œuvre une opération «Coup de Pouce» en faveur des jeunes Saint-Mauriciens âgés de 11 à 25 ans, destinée à promouvoir et à soutenir quelques projets personnels, scolaires ou professionnels,

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'opération « Coup de pouce », neuf projets ont été étudiés et que sept ont été retenus par la commission du 12 mai 2023,

CONSIDERANT que le Service Jeunesse a mis en œuvre une opération «Bourse au permis» en faveur des jeunes Saint-Mauriciens âgés de 17 à 25 ans destinée à les aider à passer leur permis de conduire (B) en échange d'une action citoyenne dans une logique d'intérêt général,

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'opération « Bourse au permis », sept projets ont été étudiés et qu'ils ont été retenus par la commission du 12 mai 2023,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après examen et délibéré :

Approuve l'attribution de subventions pour un montant de 6 550 euros pour les projets figurant ci-après :

N° 21**OBJET : Attribution de subventions relatives aux commissions coup de pouce et bourse au permis**

Paco DE OLIVEIRA DIOGO – Coup de Pouce Etudiant en BTS international au lycée Marcelin Berthelot. Amené à réaliser un stage à l'étranger du 30 avril au 1 juillet 2023. Accueilli à l'école nautique Freedom Luxury S.L. à Valence en Espagne. Participation au marketing, travail sur les réseaux sociaux et à l'accueil. »	1000 €
Selma BEAUFILS –Coup de pouce « Saudade » est un court-métrage que j'ai écrit et que je souhaiterais pouvoir envoyer à des festivals de courts-métrages pour le partager avec le plus grand nombre. Le tournage aura lieu du 30 mai au 3 juin 2023 au cœur de Paris et à Saint-Maur-des-Fossés. Il sera autoproduit et les participants sont des bénévoles, cependant, la privatisation des espaces, les costumes, une partie du matériel nécessitent un apport financier. »	800 €
Justine LEGOFF-Coup de pouce Je souhaiterais partir faire mon stage à Orlando dans le but d'être en immersion dans l'entreprise Disney World et de travailler dans les boutiques de l'entreprise, le but étant de proposer aux Saint-Mauriens un reportage de mon expérience.	1000 €
Gabriel DAAS-Coup de pouce « J'ai créé l'entreprise « Transparence », dont l'objectif est de réinventer la consommation de chaussures et apporter une réponse concrète aux enjeux environnementaux. Par le biais de partenariats avec des fournisseurs et ateliers de production respectueux de l'environnement, je propose des baskets écoresponsables, durables et confortables, tout en réduisant l'empreinte carbone de chaque individu. Je suis à la recherche de soutien pour faire connaître mon projet et le développer. »	1000 €
Pauline BOUQUET-Coup de pouce « Après 3 années de formation à l'école Mjm Graphic et de plusieurs stages dont un dans un cabinet d'architecture d'intérieur à Paris, je souhaite monter mon entreprise à Saint-Maur. Je sollicite une aide financière pour les frais administratifs de lancement de mon entreprise à Saint-Maur, afin de m'implanter au mieux sur le territoire et développer la visibilité de ma structure.	1000 €

N° 21**OBJET : Attribution de subventions relatives aux commissions coup de pouce et bourse au permis**

Foucauld CORDONNIER-Coup de pouce_ « Nous sommes 6 saint-mauriens de 18 à 19 ans appartenant aux Scouts et Guides de France. Notre projet consiste à partir 3 semaines en Bulgarie pour réaliser des actions d'animation pour des enfants de 3 à 17 ans de la communauté Roms, dans le cadre de l'association Caritas Sofia. Nous espérons de cette façon transmettre aux jeunes les valeurs scoutistes qui permettent de devenir de meilleurs citoyens de paix et de solidarité dans le monde. Nous rencontrerons aussi les scouts locaux : Organisation of Bulgarian Scouts. » Du 03 au 23 juillet 2023.	1000 €
Djanane DELRIEU-Coup de pouce_ Etudiante en 1 ^{ère} année de Management « Je souhaiterais partir en Australie afin de perfectionner mon anglais en commerce International et découvrir le pays. Le but serait de partager mon retour d'expérience avec les jeunes Saint-Mauriens sur la vie en Australie et les perspectives professionnelles du pays.	750 €

Dit que ces subventions seront imputées au budget 2023 de la Ville.

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 29 juin 2023, les membres présents ayant signé la liste d'émargement.

N° 21

OBJET : Attribution de subventions relatives aux commissions coup de pouce et bourse au permis

Certification exécutoire

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en
Préfecture

le 4 juillet 2023
et de la publication électronique le 6
juillet 2023

Le Directeur Général des Services


Frédéric ERZEN

Le secrétaire de séance



Carole DRAI



LE MAIRE,



Sylvain BERRIOS

La présente délibération peut faire l'objet:

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 56 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.

